

elle devenue l'objet d'une vénération générale. Sous l'empire de cette douce exhortation, les fidèles se portent en foule au sanctuaire où elle est placée, et demandent avec ardeur à cette Reine de l'Eglise, de hâter son triomphe et la délivrance de Son Auguste Pontife, ils trouvent à ses pieds de nouveaux motifs de fortifier et d'accroître, s'il est possible, leur attachement et leur soumission complète à Votre Sainteté et au St. Siège. Car Pie IX n'a pas cessé et ne cessera jamais d'être pour eux le Pontife Roi. Heureux de vous avoir déjà envoyé l'élite de leur jeunesse ils le seraient encore de vous donner de nouveaux défenseurs, des zouaves pontificaux, et de verser s'il le fallait, leur sang pour la défense de vos droits.

Cette statue qu'ils tiennent de la munificence de Votre Sainteté, placée dans leur Eglise, sous leurs yeux, leur rappellera constamment la tendre sollicitude du Père commun des fidèles, pour ses enfants, de Ville-Marie. Elle leur rappellera qu'ils ont contracté une nouvelle dette de reconnaissance, qu'ils ne pourront jamais acquitter complètement; enfin elle leur rappellera qu'ils ne doivent jamais cesser de prier et de se dévouer pour lui.

Puisse l'humble offrande qu'ils déposent aujourd'hui aux pieds de Votre Sainteté, comme un à compte à l'acquit de cette dette, adoucir quelque peu les grandes douleurs dont votre cœur est abreuvé, et attirer sur la paroisse Notre-Dame, sur la cité de Montréal et le Canada entier, les plus abondantes bénédictions.

Suivent les signatures.

PIE IX, PAPE.

A Nos Très Chers Fils, J. A. Baile et aux autres fidèles de la paroisse Notre-Dame, de la Cité de Ville-Marie, en Canada.

Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous avons reçu la lettre, à laquelle vous avez appose en si grand nombre vos signatures, par laquelle vous avez voulu Nous témoigner vos sentiments de respect, d'affection et de reconnaissance pour les témoignages de l'amour paternel que Nous vous avons donnés.